



Hôtel de Ville
59283 RAIMBEAUCOURT

Raimbeaucourt, le 20 mai 2020

Mesdames, Messieurs,
Les Conseillers Municipaux

E.V.

Réunion du Conseil Municipal – Session ordinaire

Convocation

Election du Maire et des Adjoints

Mesdames, Messieurs,

Vous êtes priés d'assister à la réunion du Conseil Municipal qui aura lieu le :

Mercredi 27 mai 2020
à 19 heures – Salle des fêtes place Clemenceau

Par application de l'article 10 de l'ordonnance n° 2020-562 du 13 mai 2020, la réunion du Conseil Municipal se déroulera avec un public limité à 20 personnes.

L'ordre du jour en est le suivant :

1. Installation du Conseil Municipal nouvellement élu – Désignation du secrétaire de séance.
2. Election du Maire :
 - 2-1- Présidence de l'assemblée
 - 2-2- Constitution du bureau
 - 2-3- Déroulement du scrutin
 - 2-4- Proclamation de l'élection du Maire
3. Détermination du nombre des Adjoints.
4. Election des Adjoints.

Lecture par le Maire de la Charte de l'élu local

5. Régime indemnitaire des Adjointes et des Conseillers Municipaux délégués.
6. Délégation du Conseil Municipal au Maire au titre de l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT).
7. Conseil d'Administration du CCAS :
 - 7 - 1 - Détermination du nombre des membres
 - 7 - 2 - Election des Conseillers Municipaux appelés à siéger au sein du Conseil d'Administration
8. Personnel communal – Création d'un poste d'adjoint technique principal de 2ème classe.
9. Remboursement de frais au Maire de la commune.
10. Ordonnance n°2020-391 du 1er avril 2020 – Attribution exercée par le Maire au titre de l'article L 2122-22 du CGCT
11. Questions diverses.

A NOTER : Les documents listés ci-après, inclus dans le dossier du Conseil Municipal mis à la disposition des élus en mairie, sont consultables sur le site Internet de la commune www.raimbeaucourt.fr

Points n°	
/	<i>Ordre du jour de la réunion et note de synthèse à l'ordre du jour</i>
4	<i>Charte de l'élu local et chapitre du CGCT consacré aux « Conditions d'exercice des mandats locaux »</i>
5	<i>Tableau récapitulatif des indemnités de fonctions des Adjointes et des Conseillers</i>
9	<i>Factures</i>
10	<i>Arrêté de décision en date du 18 mai 2020</i>

Les Raimbeaucourtois sont également informés de la date et du lieu de la réunion par le biais de l'application smartphone



Le Maire,

Alain MENSION

PS : en cas de besoin, deux pouvoirs sont joints au présent envoi